

**APRAGAZ**

a.s.b.l.

Votre organisme de Contrôle / Service Externe de Contrôles Techniques

Rapport SB056102

Type 2

NUMEROS D'AGREMENTS:

- FLANDRES 2002/H064
- BRUXELLES AGR 001
- WALLONIE 99/002

FIDUCIAIRE RENSON ET ASSOCIES

RUE HAMENTE 14

4537 VERLAINE

Rapport de l'examen d'un dépôt en réservoirs fixes non réfrigérés de gaz propane ou de gaz butane liquéfiés commerciaux ou de leurs mélanges (A.R. du. 21/10/1968 et ses modifications + prescriptions de l'Arrêté du Gouvernement Wallon dd 7 juillet 2005) dans la limite des responsabilités contractuelles du fournisseur de gaz.*

C	039120000	R	3AS450	N4
----------	-----------	----------	--------	----

A LA DEMANDE DE ANTARGAZ NOUS AVONS PROCEDE LE 10-02-21 AU CONTROLE DU DEPOT SIS :

RUE DE LA CENTRALE 109C , 5351 HAILLOT

UTILISATEUR: SA FIDUCIAIRE RENSON ET ASSOCIES 04/259.50.94

RESERVOIR	CONSTRUCTEUR	NUMERO	CAPACITE	DATE-E
	SILVA MATOS	3AS450	2400	01-01-13
	N° CERTIFICAT	DELIVRE LE		PAR
	Rinave			RINAVE
SOUPAPE DE SECURITE	OMECA L5 1/4" NPT	1	DATE	04-2013
			ECHEANCE	04-2023
ATTESTATION DE TUYAUTERIE				CLAPET ANTI-RETOUR Oui
N° de l'habilitation	INSTALLATEUR	CODE POS	COMMUNE	CERTIFICAT
PAT	T&P+ES	6852		25-06-14
partie intérieure	THOMAS & PIRON			25-06-14
AUTORISATION	CLASSE	DATE	EXPIRATION	CAPACITE ADMISE
	3	18-11-13	18-11-23	2400
	CAPACITE INSTALLEE		2400	50 %

REMARQUES:	44	INFRACTIONS:	
-------------------	----	---------------------	--

44 Le couvercle de la chambre de visite est défectueux.

- Pour les installations réalisées ou modifiées après le 1/01/2007, l'attestation de tuyauterie doit être établie par un installateur habilité pour le gaz propane ou par un Service Externe de Contrôles Techniques.

- Limiteur de pression: Oui

UPS0 / OPS0 : N

Protection cathodique

circuit ouvert: -995 mV

circuit fermé: -1336 mV

courant: 0,090 mA

liaison isolante: PE

CONCLUSION

Le dépôt répond aux prescriptions réglementaires et doit être réinspecté endéans les 5 ans. C'est à dire avant le 02-2026

* limité aux parties visibles, extérieures du bâtiment.

RP 141/Rev.7-F Date : 10-02-21

Apragaz, l'agent visiteur,

DDE